



SÉANCE EXTRAORDINAIRE 9 DÉCEMBRE 2024 – 19H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 À 19H30** au lieu de délibérations habituel du conseil, le 61 chemin de Marieville.

Conformément à l'article 56 du *Code Municipal du Québec*, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront **uniquement** sur les points suivants :

1. *Ouverture*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Présentation du budget 2025*
4. *Présentation du Programme Triennal d'Immobilisations 2025-2026-2027*
5. *Période de questions réservée au public*
6. *Adoption des prévisions budgétaires 2025*
7. *Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027*
8. *Levée de la séance.*

Cette séance sera immédiatement suivie d'une autre séance extraordinaire ou sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. *Ouverture*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Période de questions réservée au public*
4. *Adoption du règlement numéro 2024-368 décrétant les taux de taxation et la tarification de certains biens et services de la municipalité de Rougemont pour l'année 2025*
5. *Modification de l'Entente collective des employés de la municipalité de Rougemont*
6. *Adoption des contrats de travail 2025*
7. *Projets particuliers d'amélioration à la voirie locale (PPA-CE) – Reddition de compte*
8. *Levée de séance.*

Donné à Rougemont, ce 5^e jour du mois de décembre 2024.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, résidant à Rougemont, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 5^{ième} jour du mois de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 décembre 2024.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière